

## DECISION PORTANT NOMINATION ET COMPOSITION DE LA COMMISSION DES USAGERS

- ↵ Vu le Code de la Santé Publique, notamment l'article L. 1112-3, modifié par la loi 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé - article 183, instituant une Commission des Usagers (CDU) dans chaque établissement de santé ;
- ↵ Vu l'article L. 1114-1 du Code de la Santé Publique, modifié par la loi n°2019-222 du 23 mars 2019 - art. 102 ;
- ↵ Vu l'article R1112-84 du Code de la Santé publique relatifs à la Commission des Usagers, modifié par le Décret n°2010-344 du 31 mars 2010 - art. 2.

### Composition nominative de la Commission Des Usagers de la clinique Ker Yonnec

#### Membres à voix délibérative

- ↵ Président : Jacqueline Vanheltmont, Représentante des Usagers ;
- ↵ Vice-président : Céline Barbosa, Directrice générale ;
- ↵ Médiateur médical titulaire : Dr Laurent Coispine , Psychiatre ;
- ↵ Médiateur médical suppléant : Dr Joseph Hachem, Psychiatre ;
- ↵ Médiateur non médical titulaire : Sophie Auguste, Cadre de santé ;
- ↵ Médiateur non médical suppléant : Pélagie Boudeville, Cadre de santé ;
- ↵ Représentant des Usagers titulaire 1 : Thierry Munos (ACPA 58)
- ↵ Représentant des Usagers titulaire 2 : Jacqueline Vanheltmont (UDAF 89) ;
- ↵ Représentant des Usagers suppléant 1 : Thierry Toussaint (Addictions Alcool VIE LIBRE)
- ↵ Représentante des Usagers suppléante 2 : Bernadette LINGIER (UNAFAM 89)
- ↵ Représentant du personnel infirmier titulaire : Hélène Nedeltochov, Cadre de santé ;
- ↵ Représentant du personnel suppléant : Sophie Auguste, Cadre de santé ;
- ↵ Président de la commission médicale : Dr Joseph Hachem ;
- ↵ Vice-Président de la commission médicale : Dr Laurent Coispine.

#### Membre à voix consultative

- ↵ Céline Pedre, Responsable qualité, communication et expérience patient.

Fait à Champigny, le 05/03/2024